



Conseil Communautaire
18 décembre 2019
Champvans – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 61
Nombre de procurations : 10
Nombre de votants : 71
Date de la convocation : 12 décembre 2019
Date de publication : 26 décembre 2019

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 191/19

Objet

Mise à disposition de toitures et de parking pour équipement en panneaux solaires

Secrétaire de séance

Pierre VERNE

Rapporteur :

Stéphane CHAMPANHET

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : D. Bernardin, J.M Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux, G. Soldavini, J.C Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, P. Verne, R. Foret, G. Chauchefoin, A. Albertini, C. Crétet, M. Giniès, F. Barthoulot, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, J.P Cuinet, I. Delaine, C. Demortier, F. Dray, T. Druet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, N. Jeannet, S. Kayi, J.P Lefèvre, I. Mangin, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, J.M Sermier, J.C Wambst, J. Zasempa, S. Calinon, J.L Croiserat, F. Macard, L. Bernier, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, A. Courderot, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par J.S Bernoux, D. Chevalier, D. Baudard, D. Pernin, C. Mathez, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. François, M. Boué, J.M Daubigny, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

Délégués absents ayant donné procuration :

M. Berthaud à C. Bourgeois-République, F. Dray à I. Mangin, Gruet à I. Delaine, A. Hamdaoui à T. Druet, S. Hédin à L. Bernier, P. Jaboviste à S. Marchand, P. Jobez à N. Jeannet, A. Maire-Amiot à J.P Cuinet, P. Roche à S. Champanhet, J. Drouhain à C. Hanrard.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

J.L Bouchard, P. Blanchet, J.C Lab, D. Germond, I. Girod, J. Péchinot, E. Schlegel, J. Lombard, P. Jacquot, E. Saget, V. Chevriaud, G. Coutrot, R. Curly.

Dans le cadre du contrat de transition écologique et industriel et du Plan Climat Air Énergie Territorial de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, la Communauté d'Agglomération porte une attention particulière au développement des énergies renouvelables et en particulier, le solaire photovoltaïque. A ce titre, la Communauté d'Agglomération propose de mettre à disposition les toitures de certains bâtiments et parkings publics pour la mise en place de systèmes de production solaire en injection sur le réseau électrique.

Conformément à l'article L 2122-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques, s'agissant d'une demande d'occupation du domaine public en vue d'une exploitation économique, la collectivité a procédé à une publicité afin de permettre la manifestation d'un intérêt pertinent et à informer les candidats potentiels sur les conditions générales d'attribution.

La collectivité a identifié des toitures et des parkings (pose d'ombrières de protection) de son patrimoine dont les caractéristiques permettent d'envisager la mise en place de systèmes solaires. Il s'agit du gymnase Ernest Gagnoux de Saint-Aubin et des parkings de Dolexpo et de l'Aquaparc. Des Conventions d'Occupation du Domaine Public (CODP) seront signées pour une durée normale de 30 ans avec versement de loyer en direction de la collectivité.

Les critères de sélection des candidats étaient les suivants :

- Énergie annuelle estimée du système solaire
- Qualité de la méthodologie de pose et d'installation des panneaux solaires
- Modalités de gestion/entretien/maintenance du système solaire pendant la convention d'occupation
- Aspect innovant de la proposition
- Qualité des matériels
- Calendrier prévisionnel de réalisation des installations

- Solidité du montage financier et montant de la redevance annuelle
- Politique de Responsabilité Sociétale de l'entreprise.

Deux candidats ont répondu et leurs projets ont été retenus : il s'agit de Reservoir Sun à Marseille et Opale E.N. à Fontain (25). Les projets concernent une toiture et trois parkings. Les données globales sont celles-ci :

- Surface de panneaux : 17 500 m²,
- Energie totale attendue annuellement : 2 600 mégawattheures par an. Cette énergie est l'équivalent de la consommation en électricité spécifique (hors chauffage) de 2 600 Grand Dolois,
- Loyer annuel attendu : 4 700 €/an,
- Taxe IFER (Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseau) revenant à la collectivité : 19 300 €/an.

La répartition pour les deux candidats est la suivante :

- Opale E.N.

- Gymnase Ernest Gagnoux avec un ensemble toiture + ombrière devant produire une énergie de 236 mégawattheures/an,
- Dolexpo avec une ombrière devant produire une énergie de 900 mégawattheures/an,

- Reservoir Sun

- Aquaparc avec une ombrière devant produire une énergie de 1 500 mégawattheures/an.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **VALIDE** le choix des candidats cités,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager des négociations pour l'établissement des Conventions d'Occupation du Domaine Public.

Fait à Champvans,
Le 18 décembre 2019
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle Services Techniques
- Trésorerie Municipale du Grand Dole

